Image not found or type unknown

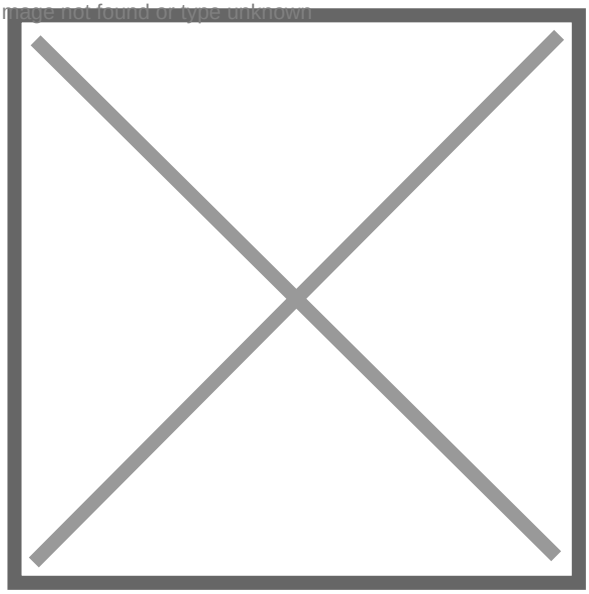

Declaration revenu foncier suite separation

Par **Mimititi**, le **30/04/2017** à **09:55**

Bonjour à tous
Voici mon cas
Avec mon ex , nous sommes prioritaires d une maison.
Le bail n est qu' a mon nom et , je me demande si je dois déclarer la totalité des revenus fonciers ou , comme mon ex touché la moitié , je doit déclarer la moitié de ces revenus et mon ex l autre moitié ?
Merci pour vos réponse en espérant avoir etais clair.
Bonne journée
Je précise que le bien est en indivision.

Par **morobar**, le **30/04/2017** à **15:23**

Bonjour,
C'est une source d'ennuis potentiels, surtout si votre ex "oublie" la déclaration de ces revenus.
Le mieux est d'interroger le centre des impôts au travers d'un rescrit fiscal que vous pouvez adresser par mail en exposant comme ici votre préoccupation.
En précisant aussi ce que signifie "EX", divorcée, copine, concubine...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés